

Marche mondiale des femmes

Des solidarités à cultiver

par Jacqueline de Bruycker

À New York, les femmes ont clamé à la face du monde entier leur solidarité et sonné la mobilisation générale pour mener de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud une guerre sans merci à la pauvreté et à la violence.

Pour **Kattia Paredes-Moreno**, la Marche mondiale des femmes a une très grande valeur symbolique. Coordinatrice Action Femme-Travail à la Confédération mondiale du travail (CMT) à Bruxelles, elle était présente à Ottawa, à New York ainsi qu'à Montréal, lors du rassemblement des marcheuses québécoises.

« Il n'y avait peut-être que 10 000 personnes à New York, mais peu importe le nombre. En interpellant les pouvoirs économiques et politiques mondiaux, cette manifestation a permis aux femmes d'affirmer leur détermination à participer pleinement et activement à la lutte contre la pauvreté, la violence, peu importe la forme qu'elle prend et à construire une société internationale qui soit féministe, solidaire, unie, pacifique. Aux lendemains de New York, plus personne ne peut prétendre ignorer les réalités que vivent les femmes souvent pauvres, parfois maltraitées, violentées », affirme-t-elle.

La leçon des Québécoises

Si elle a vécu à New York des moments intenses d'émotion, son passage au Québec lui a permis de

mesurer le chemin parcouru par les femmes d'ici, qui sous l'impulsion de la Fédération des femmes du Québec ont initié la Marche mondiale. Elle a été frappée par le fait que les Québécoises ont réussi à attirer dans le mouvement de solidarité nombre de leur conjoint, de leurs enfants, de leurs collègues de travail et à les associer à leur combat.

« À Montréal, le rassemblement avait des allures d'événement familial, cela n'a pas été le cas ni à New York, ni à Bruxelles lors de la Marche européenne. Mais surtout, les Québécoises n'ont pas hésité à donner une dimension politique à leurs actions, à exercer de réelles pressions sur le gouvernement. Même si la réponse du gouvernement est bien en deçà des attentes qu'elles nourrissaient, elles ont réussi à le faire bouger. On ne retrouve pas cela ailleurs », estime-t-elle.

Le combat ne s'est pas terminé le 17 octobre devant le siège de l'ONU, cette solidarité qui a fleuri entre les femmes de tous ces pays ne doit pas s'éteindre. Il faut l'alimenter, s'en servir comme levier. « Les femmes ont clairement exprimé leur désir de continuer à travailler ensemble pour consolider à l'échelle de la planète



Kattia Paredes-Moreno

un véritable réseau féministe afin de parler d'une seule et même voix devant les instances mondiales et défendre leurs revendications. La dynamique de la Marche doit se poursuivre. Dans un avenir prochain, nous aurons à nous asseoir ensemble pour réfléchir au suivi à donner à cette marche et pour décider de l'orientation de nos actions futures. Nous n'arrêterons pas de combattre car c'est le visage du monde que nous voulons changer. »

Des actions précises

À la CMT, qui regroupe 26 millions de membres répartis dans 114 pays, des actions concrètes sont engagées. Le premier objectif est de susciter la participation des femmes au sein des structures syndicales, afin qu'elles puissent assurer la défense de leurs intérêts spécifiques. « Leur action dans le mouvement syndical est plus nécessaire que jamais face aux discriminations dont elles sont trop souvent la cible. Ce sont majoritairement des femmes qui, en première ligne, font face aux privatisations, aux restructurations, ce sont généralement des femmes

qui, au nom de la flexibilité, sont confinées dans des emplois atypiques ou à temps partiel, pourtant, les stratégies de développement les ignorent », souligne Kattia Paredes-Moreno.

Condamnées à la précarité, à la pauvreté, les travailleuses migrantes, les travailleuses dans les zones franches et dans le secteur informel sont aussi particulièrement exposées à la violence, qu'il s'agisse de harcèlement moral, sexuel, de mauvais traitements, d'intimidation. Et leur liberté d'association est particulièrement malmenée. « Nous voulons les conscientiser, leur donner la possibilité de se regrouper afin d'établir un rapport de force suffisant pour qu'elles puissent exercer leurs droits, se faire respecter et reconnaître comme travailleuses à part entière. »

Même si dans la plupart des pays, le respect des droits les plus fondamentaux des femmes reste encore à conquérir, Kattia Paredes-Moreno est optimiste. « L'amélioration des conditions et de la qualité de vie des femmes commandent d'importants changements culturels, sociaux, structurels, cela ne se fait pas du jour au lendemain, il faut du temps, beaucoup de temps. Notre défi est de garder l'espoir et de persévérer coûte que coûte. Il faut continuer à avancer, même si nous ne faisons que de petits pas. C'est ce que la Marche mondiale a ravivé en nous, le désir et la volonté d'aller plus loin, toujours un peu plus loin. »

Travailleurs vieillissants

Retourner sur les bancs d'école, la solution pour tous ?

par Normand Pépin

Perdre son emploi n'est jamais chose facile. Cependant, plus on avance en âge, plus la tâche devient ardue parce que la recherche d'emploi n'apporte souvent que des refus répétés. Jamais les employeurs n'avouent ouvertement que l'âge avancé d'un candidat lui nuit pour ne pas être accusé de pratiques discriminatoires. Pourtant, la réalité des travailleurs âgés est celle d'un chômage de beaucoup plus longue durée que la moyenne.

Qu'est-ce qui attend les travailleurs âgés qui perdent leur emploi ? On sait que le Programme d'aide aux travailleurs âgés (PATA) a été aboli en mars 1997 et que rien ne l'a remplacé. Les travailleurs âgés doivent donc se contenter des prestations ordinaires de l'assurance-emploi, qui est conçue comme un revenu de remplacement entre deux emplois. Or, trop souvent, pour les travailleurs âgés, il n'y aura pas d'autre emploi.

Après avoir épuisé leurs prestations d'assurance-emploi, il ne leur restera que l'aide sociale jusqu'à l'âge de 65 ans. C'est donc une partie importante de la population que l'on marginalise puisque la société les traite ni plus ni moins qu'en parias.

Certains s'inscriront dans des parcours de formation pour accroître leurs chances de réintégrer le marché du

travail. Ils se retrouvent sur les bancs d'école à l'âge de 55, voire 60 ans. Au bout de leur processus de formation, si certains dénicheront un emploi, en général précaire et mal payé, de nombreux autres demeureront chômeurs mais plus instruits qu'avant. Quand ce parcours a été pleinement choisi par le principal intéressé, il n'y a rien à redire. Cependant, pour ceux qui ont senti que c'était ça ou l'aide sociale, il aurait été beaucoup plus logique que des plus jeunes puissent bénéficier de ces cours de formation.

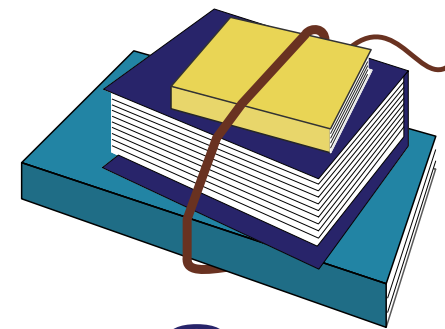
Un équilibre à rétablir

Sans vouloir dénigrer la formation, il faut admettre qu'elle n'apporte pas la réponse à tout. S'il était essentiel de sortir de la logique des mesures passives qui ont dominé

le régime d'assurance-chômage depuis sa création, aujourd'hui, le balancier ne penche qu'en faveur des mesures actives depuis que le régime a été rebaptisé assurance-emploi. La Centrale des syndicats démocratiques insiste pour rétablir un équilibre entre mesures actives et passives, en réservant les mesures passives aux travailleurs âgés des secteurs fragiles de l'économie québécoise tels la chaussure, les mines, le textile et le vêtement.

Dans de tels secteurs, lorsque des mises à pied se produisent, nous proposons qu'au lieu de mettre à pied les moins anciens, on les garde au travail en permettant aux plus anciens d'accepter une mise à pied sans être considérés comme démissionnaires au sens des conditions d'admissibilité à l'assurance-emploi. La CSD considère que, pour inciter les plus anciens à céder leur place, il faut faire en sorte que leur départ volontaire leur procure les conditions d'une retraite dans la dignité.

Aussi, celui qui accepterait une mise à pied volontaire toucherait en contrepartie des prestations de longue durée de l'assurance-emploi jusqu'à l'âge de 65 ans.



Pour être éligible, un candidat devrait avoir au moins 50 ans et un nombre d'années d'ancienneté dans son industrie suffisant pour totaliser 80 ans. Ce volet ne constituerait pas un gouffre sans fond pour le régime à cause des particularités des 55-64 ans qui sont, de loin, les moins scolarisées des personnes en âge de travailler. Ainsi, les 45-54 ans d'aujourd'hui, plus scolarisés, devraient être en mesure de retrouver un emploi beaucoup plus facilement.

Mais, en tant que société, il est impératif d'aider les travailleurs plus âgés qui, bien souvent, n'ont pu étudier parce qu'ils étaient devenus soutiens de famille à un âge précoce et qui, de ce fait, ont trimé dur toute leur vie durant pour essayer de rendre la vie plus facile à leur progéniture. Il est temps aujourd'hui de leur retourner l'ascenseur.

La CSD a déjà obtenu plusieurs rencontres avec des représentants de Développement des ressources humaines et du ministère des Finances du Canada et elle continuera sans relâche à promouvoir ce programme de soutien du revenu pour les travailleurs âgés.